

Mémento sur la cybersécurité « Connaitre vos risques pour mieux y faire face », Direction Régionale de l'Offre de Soins, janvier 2018

10/01/2018

Les nouveaux outils numériques qui permettent de développer l'accès territorial aux soins doivent être protégés contre toute cyberattaque. A ce titre, la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) publie un mémento « connaître vos risques pour mieux y faire face » et une introduction à la sécurité du système d'information à destination de toutes les directions des établissements publics et privés de santé (directeur, directeur des soins, directeur des ressources humaines, président de commission médicale d'établissement).

Ce document a pour objectif de sensibiliser les décideurs sur la sécurité des systèmes d'information, d'en préciser les enjeux et les contours et de déterminer les actions à mettre en œuvre. Il est divisé en quatre axes : la vulnérabilité, la protection des données, la gouvernance et le pilotage/contrôle.